

# PARENTS CORRESPONDANTS DE CLASSE.

## Mode Opérateur

Ce mode opératoire a pour but de donner aux parents correspondants un guide et des moyens d'action.

### I- Désignation des parents correspondants

**Les parents correspondants sont élus.**

En début d'année scolaire, les parents d'élèves procèdent dans chaque classe à l'élection des parents correspondants pour un an. Dans la mesure du possible, sont élus un titulaire et un suppléant pour chaque classe. L'invitation à la réunion parents / professeurs au cours de laquelle a lieu l'élection suscite les candidatures. L'élection légitime le parent correspondant aux yeux de tous les autres parents.

#### **Modalités d'élection :**

La direction organise et valide les élections :

- Elle distribue l'invitation à la réunion parents / professeurs pour susciter les candidatures,
- Elle établit la liste des candidats et organise le vote,
- Elle en proclame les résultats.

Le parent élu « titulaire » est celui qui a récolté le plus de voix, le parent élu « suppléant » étant arrivé en deuxième position. En cas d'égalité du nombre de voix, le parent élu est désigné par tirage au sort.

En cas de candidature unique, le vote est nécessaire pour légitimer le parent correspondant.

Si aucun parent ne se présente, la classe ne disposera pas de parent correspondant.

### II- Prise de fonction

Pour les parents nouvellement élus n'ayant jamais exercé la fonction, une réunion est organisée entre la direction, les professeurs principaux et l'A.P.E.L.

Cette réunion obligatoire a pour but de passer en revue les missions et moyens d'actions des parents correspondants. La Charte du parent correspondant, le mode de fonctionnement d'un conseil de classe et un modèle de rapport de conseil de classe sont distribués et commentés.

Le parent correspondant reçoit aussi la liste des adresses mail des parents de la classe pour se signaler auprès d'eux et mener à bien sa mission.

### III- Le conseil de classe

Le parent correspondant titulaire ou son suppléant en cas d'indisponibilité, participe au conseil de classe. Il prend des notes et rédige un rapport avec l'aide du modèle fourni.

Afin de rendre sa participation active, il organise préalablement une collecte d'informations auprès des parents de la classe.